

Saint Ilpize

Le Bulletin Municipal

No 10 : décembre 2011 - une page d'information officielle distribuée par la Mairie



Un grand projet de voirie à Chazieux

Le projet principal de la commune en 2011 a été la réfection de la suite de la voie communale vers Chazieux et des rues en bas de ce village pour un coût de 63981,84 TTC, complétant ainsi les quelques travaux de voirie déjà faits dans le village en 2009. En même temps quelques propriétaires ont pu profiter des travaux pour remodeler des parties privatives, ce qui a été facturé et payé par les personnes concernées.

Le léger dépassement de la facture a été occasionné par les mesures de largeur de route qui se sont révélées fausses, la route étant plus large que prévu à certains endroits. Le projet initial de stabiliser l'accotement à l'entrée du village a été abandonné, ainsi que le projet de busage du fossé au même endroit proposé par les habitants, celui-ci par manque de moyens financiers.

Sécurité

le Pont de la Redonde et le pont de Grenier

Le Conseil Général a entrepris des travaux d'urgence sur le Pont de la Redonde, mais ne fera pas plus. Le conseil municipal a demandé à M le Maire d'agir pour la continuation des travaux, en particulier pour son élargissement.

Le projet de voirie le plus important en 2012, surtout du point de vue sécurité, sera la réfection du Pont de Grenier. Déjà M Richard Bouche a enlevé le lierre et tout autre débris des abords du pont, ceci pour préparer les lieux pour les travaux. L'appel d'offres a été lancé pour ces travaux de réfection.

Une remise en état de nos chemins

Cette année, en plus du travail de débroussaillage et du travail d'entretien des stations d'épuration, où il faut changer régulièrement les filtres des lits filtrants, notre employé communal a entrepris beaucoup de travaux de nettoyage et de remise en état des chemins communaux. Trop souvent les chemins sont envahis de ronces, parfois de genets, voir même de bois. Avec le temps et la persévérance, en coupant, en débroussaillant, en enlevant les déchets, et en nettoyant, en bouchant les trous et en aplatissant les surfaces, on arrive à rouvrir le passage et à remettre en circulation ces chemins qui commençaient à être voués à l'oubli.

C'est ainsi que notre employé communal a travaillé à intervalles pendant presque 3 mois pour nettoyer les chemins suivants : de Chantel à Ribeyre (50m), à Seniquette (500m), de Grenier au relais télé (200m), de Ribeyre à Pracours (1800m), vers le château et le cimetière (100m), et à Ribeyre (bouchage de trous) En plus du travail de notre employé communal, plusieurs chemins ont été élargis dans le secteur de Grenier : le chemin au lieu dit « Le Replat » et aussi ceux aux lieux dits « Vépra » et « La Barthe ». Et des travaux de remise en état suite à des terres transportées par les fortes orages ont été effectués sur le chemin de

La D22 rendue moins dangereuse

Ayant constaté des coulées d'eau qui se transformaient en plaques de glace la D22 à Channat et à Loubarde, M le Maire est intervenu auprès du département pour demander un réaménagement de la route à ces endroits pour éviter l'écoulement d'eau sur la surface. Ce qui a été fait.

Et les travaux continuent !

Au mois de décembre 13 tonnes d'enrobé à froid ont été utilisés pour boucher les trous sur les routes de la commune, en particulier à Channat, Faucon, Cissac et Tapon.

Chantel à Ribeyre, ceci par mini-pelle, ainsi que le curage d'un fossé à Ribeyre.

Et en parlant de chemins, nos deux chemins déjà classés Petite Randonnée (« Aux Portes du Château » et « En passant par Bartaillat ») sont désormais classés Respirando. Comme pour tout autre chemin classé Respirando dans notre Communauté des Communes, les Brigades Vertes sont chargées de leur entretien. Un nouveau topo-guide « Au fil du Haut Allier » décrivant tous les circuits Respirando dans notre Communauté des Communes vient de paraître.

Il est partout, notre employé communal !

Le voici, cette fois-ci à Saint Ilpize, où il a donné un nouveau look à la Mairie en enlevant les ronces, les arbustes et les arbres autour du bâtiment. Il a également nettoyé la place, avec l'aide de M Bouche, où à deux, ils ont rempli et enlevé deux remorques de déchets.

La salle polyvalente l'a retenu aussi, d'abord pour le nettoyage du talus le long de l'aire de stationnement, puis pour la peinture de l'auvent de la salle, où il a mis 3 couches de peinture pour bien le protéger.

Des travaux de nettoyage et de remise en état des systèmes d'assainissement

Les stations d'épuration

A Chazieux et à Cissac a eu lieu le pompage des boues dans les fosses septiques toutes eaux. Ensuite les fosses ont été nettoyées, puis remplies de vingt mille litres d'eau propre pour éviter le séchage du lit filtrant. Ces 12 heures de travaux ont été effectués avec la tonne à lisier et tracteur de Jean François Servant aidé par Richard Bouche, Joseph Olivain, et Jeannot Bouche.

Le Lagunage à Channat

Le curage du lagunage à Channat, envahi par des roseaux de mauvaise qualité sur toute la surface et dans les deux bassins bouchant l'évacuation, et la

dépose à coté du lagunage, ont été effectués par M Alexandre Comte avec une pelleteuse. Dans la foulée Monsieur Conte a procédé au captage d'une source pour alimenter la fontaine de Channat. Par la suite, notre employé communal a enlevé les ronces sur l'ensemble du terrain de la station de lagunage.

Le Lagunage à Tapon

A Tapon aussi notre employé communal a travaillé pendant un mois pour nettoyer les lieux et enlever les ronces et les arbres pris dans la grille du lagunage, puis, avec l'aide de M Bouche, ils ont remplacé le grillage sur tout le périmètre du lagunage.

Saint Ilpize – la mise en valeur de notre patrimoine

Qui, parmi nous, en passant dans la vallée le soir, n'a pas admiré la beauté et la gloire de notre magnifique château illuminé ? Mais les illuminations, hélas, sont devenues de moins en moins efficaces, et peu à peu notre château s'efface dans l'obscurité de la nuit.

En effet, de nombreux éclairages ont été vandalisés, à tel point, que la commune a décidé de refaire la totalité du système d'illumination, en utilisant autant que possible le système existant. Projet coûteux, mais que le conseil espère deviendra possible, grâce aux importantes subventions que M le Maire est en train de négocier. Affaire à suivre.

Une autre affaire à suivre, c'est la restauration de l'église. Le conseil municipal a chargé M le Maire de demander à la DRAC sa restauration, en soulignant le problème de sécurité, car il est urgent de refaire l'électricité de l'église. Une telle restauration serait un projet à très long terme, les travaux les plus urgents étant entrepris d'habitude rapidement, mais les autres travaux bien plus tardivement. Seulement un faible pourcentage du coût reviendrait à la commune, car il y aura possibilité d'avoir des aides substantielles.

La réforme des collectivités territoriales

Cette réforme prévoit le regroupement de certaines communautés de communes, cela pourrait être le cas de celle dont Saint Ilpize est membre, c'est à dire la communauté de la Ribeyre, Chaliergue et Margeride, qui est composée des treize communes du canton plus trois communes hors canton.

Le choix des autorités de tutelle serait de fusionner la notre avec celle du Langeadois. Les seize communes de notre communauté ont rejeté ce choix à l'unanimité.

Nous sommes attachés à une structure qui marche bien et nous voulons éviter l'aventure. Notre communauté de communes représente une collectivité très active dont les actes ont toujours été profitables aux communes rattachées. De nombreuses actions ont été réalisées en matière de voirie, assainissement, environnement, patrimoine, installation, création d'emplois etc. et qui représentent un potentiel économique important. Ayant une gestion saine elle maintient une fiscalité des plus basses, ce qui n'est pas négligeable.

Nous savons qu'une fusion avec la communauté du Langeadois ne nous serait pas profitable, bien au contraire. Pour le moment rien n'est encore décidé et, malgré certaines annonces, le 31 décembre n'est pas la date limite pour la décision finale.

Nous restons vigilants et nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet.

Culture : des animations tout au long de l'été

Si en hiver seul les résidents permanents semblent fréquenter nos villages, chaque été, nous voyons arriver dans la commune un grand nombre de visiteurs et de résidents secondaires. Et avec l'afflux de la population et l'arrivée des beaux jours, c'est le moment de proposer des animations à l'ensemble de la population.

Ce rôle animateur est assumé par plusieurs associations : Les Amis de Saint Ilpize, la Châtellenie, le Comité des Fêtes, et aussi par le service culturel de la Mairie, qui non seulement organise ses propres manifestations et visites, mais en plus co-ordonne l'ensemble des animations de la commune, qu'elles soient organisées par la Mairie elle-même, ou par les associations.

C'est ainsi que tout au long de l'été, le service culturel de la Mairie propose depuis quelques années un programme culturel fort intéressant, comprenant visites, expositions et concerts.

Nos visites guidées, toujours très appréciées, ont eu lieu, comme l'an passé, 2 fois par semaine, et ont permis aux habitants et aux visiteurs de découvrir le site de Saint Ilpize, le château, l'église et la cité médiévale. Au château, les visiteurs ont trouvé des expositions d'art et d'artisanat d'art : en 2010, les

créations de peinture sur soie de Cathy Boidard,, les magnifiques sculptures de Georges Defay, et les œuvres lumineuses de Michel Ternet, et en 2011, les créations insolites de Souad El Mouyassar, les tableaux émouvants de l'artiste matiériste d'Enola Charmille et les créations du styliste couturier Sarah Gaultier.

En plus, la Mairie a proposé plusieurs concerts pour animer la saison, de la musique baroque, avec l'ensemble Baroque en Val d'Allier, jusqu'à la musique moderne d'inspiration folk-classique-acoustique du groupe Mishaped Pearls, en direct de Londres. Et n'oublions pas la chorale des Martineau Singers, dont le répertoire a présenté des œuvres reflétant plusieurs siècles de musique sacrée et populaire.

Et pour 2012 ? Nous avons déjà un concert prévu pour été 2012 : le groupe Sagittarius, dirigé par Alan Armstrong, reviendra jouer et chanter à la chapelle de Tapon au mois d'août.

Découvrez l'histoire de Saint Ilpize : Nous vous rappelons que le petit dépliant publié par la SMAT intitulé « laissez-vous conter Saint Ilpize » est en vente à la Guinguette au prix de 1€.

La vie associative

Le Comité des Fêtes

La saison a déjà commencé aux vacances de Pâques, un avant-goût de la saison à venir, avec une journée « échange de plantes » proposée par le Comité des Fêtes. Ensuite, l'Apéritif Républicain le 14 juillet a connu un grand succès, en réunissant les habitants des divers villages de la commune. A la fin de juillet, Le Comité des Fêtes a accueilli M Roland Vigouroux pour une conférence sur les vignobles de la Ribeyre.

Et pour clore la saison, l'association a organisé la Fête des Vendanges, grand moment dans le calendrier de la commune, en proposant pas seulement apéritif et repas, mais aussi danse, musique, et autres divertissements tels que le pressurage des grappes, pour faire de cette journée un moment mémorable.

Les Amis de Saint Ilpize

L'association *Les Amis de Saint Ilpize* a été surtout présente dans la commune pendant les deux mois d'été, avec une exposition de peinture et de sculpture dans la Maison des Artisans, avec la ré-création d'une salle de classe 1905, (à voir en été 2012 !!). L'association a également proposé, un concert aux chandelles dans l'église de St Ilpize, avec la musique baroque, animé cette année par le Trio Escolore.

La Châtellenie

L'association *La Châtellenie* a proposé comme tous les ans une journée « page d'histoire » avec une randonnée pédestre et une visite guidée de St Ilpize. Elle a également organisé une journée d'exposition très réussie « les créateurs face à leurs œuvres » autour du thème « le papier et l'art »

La Journée du 11 novembre

Cette journée a été célébrée par une messe à l'église paroissiale le dimanche 13 novembre, suivie d'un service de commémoration devant le Monument aux Morts de Saint Ilpize. Après la cérémonie, un vin d'honneur a eu lieu à la Mairie de Saint Ilpize..

La messe de Noël

La messe de Noël sera célébrée le jour de Noël, le dimanche 25 décembre, dans l'église de Villeneuve d'Allier, à 9h 30.

La période des Fêtes

La mairie sera fermée pour Noël du 24 au 26 décembre 2011 inclus et également au moment des fêtes de fin d'année du 31 décembre au 2 janvier 2012 inclus.

Ecole de Villeneuve St-Ilpize

L'école va bien. Elle accueille cette année 12 élèves et la peur d'une fermeture s'est éloignée. La directrice est dynamique et elle a de nombreux projets pour les enfants, correspondance, rencontres, carnaval, piscine, sortie "préhistoire" de 2 jours, journée sportive, sortie spectacle... Par ailleurs elle est en recherche de dons d'ordinateurs (particuliers ou entreprises).

La chaudière a été changée par Villeneuve pendant les vacances de Toussaint.

La cantine continue à fonctionner avec Ginette Servant qui confectionne les repas sur place, à la satisfaction des convives. Une inspection de la cuisine en octobre a dit la satisfaction de voir des actions mises en place tant au niveau de l'équipement que du fonctionnement. Nous continuerons à essayer de satisfaire leurs recommandations.

Pierre Héno, délégué école

« La Guinguette » notre buvette municipale

Madame Christine Servant a été nommée régisseur de la Guinguette au mois de mars, et depuis, elle a su montrer un vrai talent pour attirer les clients et animer les lieux.

Certes, grâce à des contrats aménagés, les horaires d'ouverture sont devenues plus importantes, permettant ainsi un meilleur accueil de la clientèle, mais ça n'explique pas tout le succès de Madame Servant. Peut-être s'agit-il de ses propositions de soirées sympas, comme la soirée « pommes de terre » qui a eu lieu en été, ou peut-être s'agit-il tout simplement de son charme.

Quoi qu'il en soit, la commune est bien contente d'avoir trouvé un régisseur à la fois très dynamique et fort agréable.

Le CCAS

La distribution des colis de Noël

Un repas de fête

Comme depuis quelques années, les membres du CCAS ont passé dans les villages de la commune pour distribuer des colis de Noël, offerts par la commune. Cette année la distribution a eu lieu le lundi 12 décembre 2011 en après-midi.

Un goûter de nouvel an

Un moment de convivialité pour nos habitants

Suite à son initiative très réussie de janvier 2010, et celle de 2011, le CCAS organise un goûter de Nouvel An pour janvier 2012. Il aura lieu de 15h à 17h, l'après-midi du samedi 28 janvier 2012, dans la salle polyvalente.

Le goûter permettra à tous les habitants de la commune de se rencontrer, d'échanger des nouvelles et de passer un moment convivial ensemble, tout en dégustant une petite collation. Nous espérons que tous ceux récemment installés dans la commune profiteront de l'occasion pour venir faire connaissance avec d'autres habitants de la commune.

L'entrée est gratuite, mais il faut s'inscrire à l'avance avant le 24 janvier.

Merci de nous signaler si vous aurez besoin de transport.

Inscriptions et renseignements auprès des membres du CCAS :

Martine Defay 04 71 76 65 85 Anne Hazebaert 04 71 74 70 24
Ginny Rossiter 04 71 74 73 04 Jean-Fr Servant 04 71 74 73 24

A l'arrivée de l'hiver

Quel automne ! Cette année nous avons vu l'automne se prolonger jusqu'en décembre, en passant par le novembre le plus chaud jamais enregistré !

Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'hiver pourra arriver à tout moment – et notre commune prévoit déjà les moyens d'y faire face.

La pouzzolane est arrivée et répartie en tas dans les villages et vers les sections de voirie les plus difficiles à négocier en hiver, ceci pour être à la disposition de tous ceux qui en éprouveront le besoin quand les conditions météorologiques s'aggraveront.

Il est également prévu que l'Entreprise Lancier se chargera du déneigement de la commune, en donnant priorité aux villages qui risquent d'être les plus enneigés, c'est à dire ceux en hauteur comme Channat et Cissac, et ceux particulièrement difficile d'accès comme le Bancillon.

La DDE reste responsable du déneigement de toutes les routes départementales.